

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 5 octobre 2021, s'est réuni le 11 octobre 2021 à 19 h 00 à la salle Balavoine, sous la présidence de M. Patrick NICOLE-WILLIAMS, Maire.

Secrétaire de séance : C. GAMBIER-ORTIZ

**PRESENTS :** Mmes et MM. P. NICOLE-WILLIAMS, C. GUETAT, C. KOPFERSCHMITT, J. DOS SANTOS, D. PENOT, J.C. DURA, M. LORiot-CARNIS, Y. TOUYERAS, N. GUSTO, R. MESLEM, M. FAYET, J. GUILLERMINET, C. GAMBIER-ORTIZ, M. GUENNOUN, M. LOMBARD, L. DI SANTO, B. LOUKILI SENHAJI, M. TUNCA, H. KHETTAB, J. GAGET, A. CROS, L. GRONDIN, K. HALLOUL, A. SAGIROGLU, C. DUMOULIN, B. JAN

**ABSENTS REPRESENTES :**

G. GENTHON pouvoir à J. GAGET,  
Z. MAZARI pouvoir à D. PENOT,  
C. DEBRYE pouvoir à J.C. DURA,

J.N. SALMON pouvoir à K. HALLOUL  
A. VERJUS pouvoir à A. SAGIROGLU  
L. NASSISI pouvoir à B. JAN

**ABSENTS EXCUSES :** A.V. MITTENDORFER

| DOMAINE                    | COMpte RENDU DES DELIBERATIONS   | VOTES       |
|----------------------------|--|-------------|
| <b>Affaires juridiques</b> | M. le Maire informe le conseil municipal de l'utilisation de sa délégation permanente.   | information |
|                            | Le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal du 28 juin 2021.   | unanimité   |
|                            | Le conseil municipal approuve le projet de convention de prestation de services de délégué à la protection des données personnelles avec la CAPI.  | unanimité   |
| <b>Ressources Humaines</b> | Le conseil municipal approuve les modifications apportées au tableau des effectifs comme suit :<br>- Modification de la quotité du temps de travail du poste animateur adultes familles en lien avec l'évolution du service, et notamment la création d'un poste de référente famille.<br>- Transformation du poste de responsable de la gestion des équipements culturels et sportifs (catégorie C) en poste de chargé de mission sports (catégorie B). | unanimité   |
|                            | Le conseil municipal approuve l'attribution du Complément Indemnitaire Annuel (CIA).   | unanimité   |
| <b>Finances</b>            | Le conseil municipal autorise la décision modificative N°1 relative à l'action « Prox Raid aventure », au titre de l'opération Quartiers d'été – Politique de la ville afin d'inscrire en recettes supplémentaires la somme de 6 000.00 €.   | unanimité   |
|                            | Le conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle de 3 000.00 € à l'association du comité de jumelage pour aider la Tunisie à faire face à la crise sanitaire, par l'acquisition de concentrateurs d'air.  | unanimité   |
|                            | Le conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle de 1 000.00 € à l'association ouvrière des Compagnons du devoir et du tour de France pour la construction de 2 ruches et d'un potager d'un montant prévisionnel total de 2 043.00 €.   | unanimité   |

|                                   |  |           |
|-----------------------------------|--|-----------|
| <b>Finances</b>                   | Le conseil municipal accorde la garantie de la commune à hauteur de 40 %, pour un montant de 198 442.80 € pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 496 107.00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour la réhabilitation thermique de 20 logements sociaux de la résidence « Etang Neuf » situés au 73 et 75 rue Hassan Fathy à Villefontaine.  | unanimité |
|                                   | Le conseil municipal décide de mettre en place l'offre de paiement en ligne « PAYFIP » proposée par la Direction Générale des Finances Publiques afin de faciliter les démarches des villards.   | unanimité |
|                                   | Le conseil municipal prend acte du rapport des représentants au sein du Conseil d'administration/de l'Assemblée spéciale de SARA Aménagement pour l'exercice 2020.   | unanimité |
| <b>Economie</b>                   | Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de partenariat avec la CAPI pour l'organisation du 20 <sup>ème</sup> Forum de l'emploi.  | unanimité |
|                                   | Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de partenariat avec le lycée pour l'organisation du 20 <sup>ème</sup> Forum de l'emploi.   | unanimité |
|                                   | Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant à la convention de l'opération collective au titre du FISAC afin de modifier la répartition des subventions par actions comme suit :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>- aménagement de la place centrale du marché : - 10 000 €</li> <li>- aides directes aux investissements des commerçants pour moderniser leurs points de vente : + 18 000 €</li> <li>- implantation d'une nouvelle signalétique : - 8 000 €</li> </ul> | unanimité |
|                                   | Le conseil municipal approuve le règlement d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente suite à la nouvelle répartition de la subvention de l'Etat à l'opération.   | unanimité |
| <b>Centre Technique Municipal</b> | Dans le cadre de la politique de renouvellement du parc de matériel ou de mobilier, le conseil municipal autorise la vente d'un véhicule utilitaire pour un montant de 5 500.00 € TTC.   | unanimité |
| <b>Urbanisme</b>                  | Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de vente par la SEMCODA à ses locataires de 38 pavillons situés allée Las Casas et 8 appartements situés chaussée Yves de Kerguelen, sur le quartier des Fougères à Villefontaine.   | unanimité |
|                                   | Le conseil municipal nomme la rue créée pour relier le parking du Centre Simone Signoret à la place Victor et Hélène Basch : rue des Droits de l'Homme.  | unanimité |

Le Maire,

Patrick NICOLE-WILLIAMS